Le principe de Fermat permet également de retrouver la loi de la réfraction. Considérons deux points A et A' situés de part et d'autre de l'interface entre deux milieux homogènes d'indices  $n_1$  et  $n_2$ . La célérité de la lumière dans les deux milieux vaut respectivement  $v_1 = \frac{c}{\phantom{-}}$  et  $v_2 = \frac{c}{\phantom{-}}$ . On note  $d_1$  et  $d_2$  les distances séparant A et A'de l'interface et D la distance entre les deux points, mesurée parallèlement à l'interface. Un rayon issu de A subit une réfraction à l'interface avant d'atteindre le point A'.

La durée 
$$t$$
 du parcours de la lumière de  $A$  jusqu'en  $A'$  s'écrit : 
$$t = \frac{L_1}{v_1} + \frac{l_2}{v_2} = \frac{1}{c}(L_1.n_1 + L_2.n_2) \qquad \text{avec} \qquad L_1 = \frac{d_1}{\cos i} \quad \text{et} \quad L_2 = \frac{d_2}{\cos r}$$

on obtient donc :  $t = \frac{1}{c} \left( \frac{d_1 \cdot n_1}{\cos i} + \frac{d_2 \cdot n_2}{\cos r} \right)$